

DEPARTEMENT DE LA SAONE ET LOIRE

Arrondissement d'AUTUN

Canton de LUCENAY-L'EVEQUE

MAIRIE

DE

SOMMANT

71540

Tel. Et Fax : 03.85.82.61.10

E-mail : mairie.sommant@wanadoo.fr

Sommant, le 4 novembre 2008

Madame, Mademoiselle, Monsieur, Cher(e) Concitoyen(ne),

Comme évoqué lors de mon dernier courrier du 26 août 2008, je viens, par la présente, vous faire part de plusieurs informations concernant certains d'entre nous.

• **Coordonnées des propriétaires de résidence secondaire sur la commune** (Cf. fiche ci-jointe):

Suite aux difficultés rencontrées pour trouver les coordonnées téléphoniques du propriétaire, lors de l'incendie survenu le 27 octobre 2008 sur la commune, je demande à tous les propriétaires de résidences secondaires situées à Sommant de remplir le document ci-joint et de le retourner à la Mairie dans les plus brefs délais.

• **Informations relatives à l'assainissement collectif** (Cf. document ci-joint) :

Vous trouverez ci-joint un récapitulatif des règles à respecter concernant l'utilisation du système d'assainissement collectif, pour tout foyer y étant raccordé. Le respect de ces règles est déterminant pour le bon fonctionnement de cette installation publique. Merci par avance.

• **Internet haut débit** (Cf. bulletin d'inscription Numéo ci-joint) :

Nous disposons depuis plusieurs semaines d'un relais wifi, permettant à chaque foyer ayant une vue directe sur le clocher de l'église de Sommant, de disposer d'un accès haut débit (entre 1 et 2 méga) à Internet. Les foyers qui ont installé ce dispositif sont satisfaits de ses performances. Si vous êtes intéressés par ce dispositif, vous pouvez joindre le fournisseur d'accès (société Numéo au 0826 624 400). L'abonnement pour les mois de novembre et de décembre est gratuit pour tout abonnement contracté avant le 1^{er} janvier 2009.

• **Livraison de repas à domicile** (Cf. document d'information ci-joint) :

Vous pouvez bénéficier de la livraison de repas chez vous quand vous le souhaitez pour la somme de 8.10 € (cette somme peut être prise en charge en tout ou partie par l'APA (Conseil Général), par l'aide sociale (Conseil Général), par la MSA, par votre banque, par votre complémentaire retraite ou vos assurances complémentaires. Ce dispositif fonctionne si vous avez plus de 70 ans, ou si vous êtes reconnu handicapé, ou si vous bénéficiez d'un certificat médical (pour une fracture, maladie, etc, imposant une immobilisation ou l'impossibilité de vous déplacer).

Les réservations (ou annulations) des repas se font 48 h à l'avance (possibilité de réserver pour une période continue d'une semaine, un mois, ou plus, ou un jour seulement) aux numéros suivants : 03 85 86 98 50 ou 03 85 52 44 11 de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Ce service est proposé par le CIAS de l'autunois.

En plus du repas (pain compris), un potage est offert de novembre à février.

Restant à votre entière disposition pour toutes informations complémentaires, veuillez croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, en l'expression de mes sentiments respectueux.

Le Maire,
Jean-Baptiste PIERRE.